

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Arrondissement de Soissons

Canton de Villers-Cotterêts

COMMUNE

DE

02600 FAVEROLLES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Juin 2019

Etaient présents : CARON Jacques, COPEAUX Bernard, DEHU Didier, GEHAN Blanche, POTEAUX Christian, JULVE ROSELLO Frédérique, RENARD David.

Absents : Joël CUROT - DUPUIS Sophie (procuration à Didier DEHU)

Secrétaire de séance : David RENARD

Début de séance du conseil municipal 19h00

I / Demande de subvention API pour la réhabilitation d'une borne incendie (Réf 19-019)

Un hydrant permettant la défense incendie du secteur du château de Maucreux a été écrasé et mis hors service il y a de cela plusieurs années. Il est nécessaire de procéder à son remplacement pour assurer une défense incendie dans ce secteur éloigné et isolé.

L'ancien équipement hors d'usage doit être enlevé et remplacé par une bouche à clé.

Un devis des travaux a été établi par la société SUEZ pour un montant total de 2 274.10 € HT soit 2 728.98 € TTC. Afin de réaliser ces travaux, le Maire propose de demander une subvention API (Aisne Partenariat Investissement) auprès du département à hauteur de 40%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux et sollicite la subvention de 909.66€ auprès du département.

II / Augmentation de la durée hebdomadaire de travail pour le poste au service de la cantine scolaire (Réf 19-020)

Le poste dédié à la cantine scolaire bénéficiait jusqu'à présent d'un temps de travail de 17 heures hebdomadaires. Toutefois après plusieurs mois de service, il a été constaté que deux heures hebdomadaires supplémentaires étaient nécessaires au bon fonctionnement du service.

Une demande a été faite auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale. Le Comité technique a rendu un avis favorable quant à l'augmentation des heures sur le poste d'adjoint technique au service cantine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour modifier le poste au service de la cantine scolaire pour une durée hebdomadaire de travail de 19h00.

INFORMATIONS

- **Kermesse de l'école**

L'école organise sa traditionnelle Kermesse le samedi 22 juin. Les élèves du regroupement scolaire Faveroles/Dampleux offriront un spectacle de fin d'année qui débutera à 13h30. Le spectacle sera suivi de jeux et d'une tombola.

- **Fête de la musique**

La fête de la musique aura lieu le samedi 22 juin dans la cour de l'école. Le groupe Barjo'Rock (Musiciens Faveroles) assurera l'animation : Début du concert à 21h pour au moins 2h de musique.

Buvette et sandwicherie seront assurées sur place.

- **Fête patronale**

La traditionnelle fête patronale se déroulera sur 3 jours :

Samedi 20 juillet :

- repas irlandais
- prix estimé 16€
- animation : concert irlandais du « *Irish Coffee Group* »

Dimanche 21 juillet :

- repas le midi. Au menu : jambon de cochon et culotte d'agneau
- animation avec :
 - * Jean-Lou : animateur magicien qui tient la scène de 12h à 17h + spectacle de magie à 15h
 - * Danse passion de 14h à 15h
 - * concert surprise de 16h à 17h

Lundi 22 :

- Manèges (tours gratuits offerts aux enfants de Faverolles par la municipalité et le comité des fêtes)
- Concours de tir

- **Début des travaux au cimetière**

Le mardi 11 juin, l'entreprise LANGELOT a commencé les reprises de concessions dans le cimetière de Faverolles. Ce chantier durera plusieurs mois. Un panneau est apposé sur la porte du cimetière précisant la fermeture et le non accès à celui-ci durant ces travaux, essentiellement pour raisons de sécurité.

- **Centre de loisirs Croc'vacances / Responsable France BAZ/GRANDIERE**

Le centre de Loisirs ouvrira ses portes pour 3 semaines du 8 juillet au 26 Juillet. Les locaux municipaux dont le terrain de foot sont mis gracieusement à disposition. Comme chaque année diverses activités seront proposées aux enfants. Un mini camp se déroulera du 15 au 19 juillet sur le terrain de foot municipal.

La restauration est assurée par notre nouveau prestataire de repas pour la cantine : la Société API

- **AS Faverolles**

Fin de saison réussie avec la montée en division IV de l'équipe A (Seniors).

Le dimanche 16 juin, à Crouy, l'équipe des vétérans a remporté le challenge DEMARET contre les Portugais de St Quentin. Les joueurs sont très fiers de cet exploit.

Lors du week-end de la Pentecôte les joueurs ont repeint l'extérieur des vestiaires afin de lui redonner un coup de grande fraîcheur. Merci à eux. (La commune a financé la peinture et accessoires).

- **Bilan fête des voisins**

Une belle fréquentation avec une soixantaine de personnes dans une ambiance bien sympathique.

De nouveaux habitants sont venus et c'est plutôt rassurant pour l'avenir des festivités dans le village.

- **Bilan journée travaux de bien-être**

Ce sont plus de 20 personnes qui ont participé à cette journée.

Travaux réalisés :

- Fondation de deux socles qui vont accueillir prochainement 2 crapouillots communaux repeints et restaurés par Maxime POTEL et Laurent COTTEAUX
- Rafraîchissement en peinture de la salle des fêtes.
- Nettoyage de l'église avec bilan des travaux de restauration à faire (vitraux et maçonnerie)
- Rebouchage des nids de poule rue des Cahots
- Peinture des grilles de l'école.

- **Tenue du bureau de votre pour les élections européennes**

Remerciement aux personnes, élus et villageois, qui ont tenu le bureau avec un taux de participation élevé. Une contrariété pour la commune : La réglementation a imposé à toutes les communes la présence de 34 panneaux d'affichage électoraux. La municipalité a été obligée d'acheter des panneaux de bois, de prévoir la mise à disposition de l'employé communal pour la pose des 34 panneaux (+ démontage et stockage) pour ce scrutin européen. Il est déplorable de constater que seules 4 affiches ont été posées.

- **Repas des anciens**

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 8 décembre 2019 et se fera sous forme de déjeuner-spectacle au KABARET de Reims.

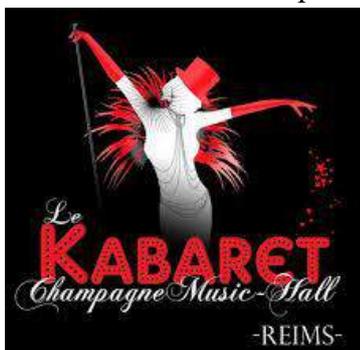
- Repas de midi avec animation musicale, spectacle de cabaret de 2 heures
- une animation musicale dansante suivra dès la fin du spectacle

Départ en car à 10h30 de Faverolles.

Offert aux anciens (+ de 65 ans) et ayants droit.

Cette sortie est ouverte à toute personne qui le souhaite (accompagnants et participants) au tarif de 80€.

Une demande d'arrhes de 25€ seront à verser à l'inscription (non remboursable) afin de valider votre participation.



Pré-inscription par mail à la mairie : mairiedefaverolles02@gmail.com avant le 31 Août ou par coupon-réponse à déposer en Mairie.

- **Stage premiers secours**



Ce stage est organisé par les pompiers de Villers-Cotterêts sur une journée complète. Celui-ci est initialement destiné aux agents communaux. Toutefois, la municipalité souhaite proposer cette formation essentielle à toute autre personne intéressée. Le tarif du stage est de 50€ par personne. Ce stage aura lieu de préférence un mercredi (date non définie sur les mois de septembre ou octobre). Suivant le nombre de participants et leurs disponibilités, une session pourra être proposée le samedi.

- **Site internet**

En cours de construction. La finalisation est prévue pour septembre 2019 (info à suivre).

- **Travaux pour la fibre**

Les travaux d'enfouissement de câbles pour la fibre ont débuté le mardi 11 juin., route de Javage (jusqu'à la ferme de Javage). Ces travaux sont réalisés par la Société «LESENS». Une autre partie de tranchées sera faite prochainement du carrefour de Vouty jusqu'à la moitié de la rue St Antoine.

- **SISSER (Syndicat scolaire pour la nouvelle école sur Dampleux)**

Phase de validation concernant les obtentions de subventions. Le 26 juillet aura lieu la signature de l'avant-projet définitif avec le bureau d'architecte. En septembre un rendez-vous avec Mr le Préfet permettra de valider le plan de financement.

- **Assemblée Générale de l'Association SCL**

Prévue le Dimanche 30 juin à 11h30.

- **Fermeture de la Mairie**

La Mairie sera fermée du 22 juillet au 09 Août inclus. Les permanences ne seront pas assurées. En cas d'urgence vous pouvez contacter :

Christian POTEAUX (Maire) : **06.76.89.56.69**

Bernard COPEAUX (1er adjoint) : **06.16.54.47.83**

Frédérique JULVÉ (2ème adjoint) : **06.83.36.12.62**

Fin de séance du conseil municipal 21h00

Le Maire,
Christian POTEAUX



